

BELGISCHE KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS

DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET

VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL

AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR DE BINNENLANDSE ZAKEN, DE ALGEMENE ZAKEN EN HET OPENBAAR AMBT

COMMISSION DE L'INTERIEUR, DES AFFAIRES GENERALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dinsdag Mardi

19-03-2019 19-03-2019

Namiddag Après-midi

N-VA Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS Parti Socialiste
MR Mouvement réformateur
CD&V Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld Open Vlaamse Liberalen en Democraten

sp.a socialistische partij anders

Ecolo-Groen Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen

cdH centre démocrate Humaniste

VB Vlaams Belang

DéFI Démocrate Fédéraliste Indépendant

PTB-GO! Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!

Vuye&WoutersVuye&WoutersPPParti Populaire

INDEP-ONAFH Indépendant - Onafhankelijk

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		Abréviations dans la numérotation des publications :		
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54° législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites	
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral	
CRABV	Beknopt Verslag	CRABV	Compte Rendu Analytique	
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)	
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière	
СОМ	Commissievergadering	COM	Réunion de commission	
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers

Bestellingen:
Natieplein 2

1008 Brussel

1008 Brussel

100. 20/2 549 81 60

Fax: 02/549 82 74

www.dekamer.be

e-mail: publicaties@dekamer.be

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants

Commandes:

1008 Brussel

1008 Bruss

2018 2019

INHOUD

Vraag van mevrouw Nawal Ben Hamou aan de 1 minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de aanwervingen bij de DAB" (nr. 28593)

Sprekers: Nawal Ben Hamou, Pieter De Crem, minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken

Vraag van mevrouw Nawal Ben Hamou aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de evaluatie van de politieopleiding en de gemeenschapsgerichte politiezorg" (nr. 28797)

Sprekers: Nawal Ben Hamou, Pieter De Crem, minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken

Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de ondersteunende opdrachten van de brandweer bij ongevallen" (nr. 28886)

Sprekers: Philippe Pivin, Pieter De Crem, minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken

Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de MATTA's" (nr. 28887)

Sprekers: Philippe Pivin, Pieter De Crem, minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken

Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "het interventiedraaiboek voor het onderscheppen van illegalen" (nr. 28888)

Sprekers: Philippe Pivin, Pieter De Crem, minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken

Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de bijscholing van de politieagenten" (nr. 28889)

Sprekers: Philippe Pivin, Pieter De Crem, minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken

SOMMAIRE

Question de Mme Nawal Ben Hamou au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "le recrutement au sein de la DAB" (n° 28593)

Orateurs: Nawal Ben Hamou, Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

Question de Mme Nawal Ben Hamou au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "l'évaluation de la formation des policiers et le Community Policing" (n° 28797)

Orateurs: Nawal Ben Hamou, Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

Question de M. Philippe Pivin au ministre de la 4 Sécurité et de l'Intérieur sur "les missions de soutien en cas d'accident par les pompiers" (n° 28886)

Orateurs: Philippe Pivin, Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

Question de M. Philippe Pivin au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "les MATTA" (n° 28887)

Orateurs: **Philippe Pivin, Pieter De Crem**, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

Question de M. Philippe Pivin au ministre de la 7 Sécurité et de l'Intérieur sur "le manuel d'intervention pour les interceptions de personnes illégales" (n° 28888)

Orateurs: Philippe Pivin, Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

Question de M. Philippe Pivin au ministre de la 8 Sécurité et de l'Intérieur sur "les formations continuées des policiers" (n° 28889)

Orateurs: Philippe Pivin, Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

COMMISSIE VOOR DE BINNENLANDSE ZAKEN, DE ALGEMENE ZAKEN EN HET OPENBAAR AMBT

COMMISSION DE L'INTERIEUR, DES AFFAIRES GENERALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

van

du

DINSDAG 19 MAART 2019

MARDI 19 MARS 2019

Namiddag

Après-midi

Le développement des questions commence à 12 h 12. La réunion est présidée par M. Philippe Pivin. De behandeling van de vragen vangt aan om 12.12 uur. De vergadering wordt voorgezeten door de heer Philippe Pivin.

01 Question de Mme Nawal Ben Hamou au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "le recrutement au sein de la DAB" (n° 28593)

01 Vraag van mevrouw Nawal Ben Hamou aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de aanwervingen bij de DAB" (nr. 28593)

01.01 **Nawal Ben Hamou** (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, on le sait, la DAB, la nouvelle direction créée au sein de la police, entrait en fonction au début de cette année.

<u>01.01</u> **Nawal Ben Hamou** (PS): De DAB is sinds dit jaar operationeel.

Il s'agit à présent de faire le point sur la situation de cette unité déployée aujourd'hui sur le terrain, en particulier en termes d'effectifs. En effet, quelque 1 640 agents devaient être recrutés dans le cadre du déploiement opérationnel de ce nouveau corps. Des agents de nombreux services devaient, du reste, y être transférés au 1^{er} janvier de cette année. C'est notamment le cas des agents du corps de sécurité du SPF Justice, d'agents de la protection civile dans le cadre de la fermeture de casernes, de militaires en fin de carrière courte, d'agents de sécurité de l'aéroport de Bruxelles-National, etc. – personnel devant être complété par des recrutements externes.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire quel est, à ce jour, l'effectif réel de la DAB? Quelle est la part de cet effectif déployé? Pouvez-vous nous ventiler les chiffres de l'effectif en fonction des corps d'origine des agents et nous dire quelle est la proportion de recrutements nouveaux?

Par ailleurs, mon collègue Éric Thiébaut a eu l'occasion de vous interroger sur les difficultés opérationnelles qui s'étaient posées au 1^{er} janvier pour le transfert des agents de la protection civile vers les zones de secours. Pouvez-vous également me dire si les circonstances politiques que nous connaissons depuis la chute du gouvernement Michel I ont entraîné un impact sur l'organisation et la mise en place de la DAB aux dates prévues? Si oui, de quelle nature?

Om en bij 1.640 agenten moesten worden gerekruteerd via externe aanwervingen en via de reaffectatie van agenten vanuit diensten zoals het veiligheidskorps van de FOD Justitie, Brussels Airport, de Civiele Bescherming en militairen op het einde van een korte loopbaan.

Hoeveel personeelsleden werken er momenteel effectief voor de DAB? Welk deel van dit personeelsbestand wordt op het terrein ingezet? Kunt u de personeelscijfers uitsplitsen volgens de korpsen waaruit zij gerekruteerd werden en ons meedelen wat het percentage nieuwe aanwervingen is?

Heeft de politieke toestand sinds de val van de regering-Michel I een impact gehad op de organisatie en de oprichting van de DAB volgens het uitgestippelde tijdpad? Zo ja, welke impact? <u>01.02</u> **Pieter De Crem**, ministre: Monsieur le président, madame Ben Hamou, l'objectif assigné à la Direction de sécurisation (DAB) pour le 1^{er} janvier visait le recrutement de 916 employés. L'effectif réel était composé des 658 membres du personnel – soit 71 % de l'objectif prévu. Plus précisément, 32 d'entre eux font partie du cadre administratif et logistique, tandis que les 626 autres sont déployés sur le terrain.

À présent, nous nous situons à environ 40 % du déploiement complet. Parmi les 626 membres du personnel DAB, 389 sont d'anciens membres du corps de sécurité. Leur transfert du SPF Justice vers la police fédérale a eu lieu à partir du 1^{er} janvier dernier.

Les 237 membres restants sont issus du nouveau recrutement du commissaire divisionnaire de police, 12 commissaires de police, 45 inspecteurs principaux et 178 agents de sécurisation. Vous avez ainsi le nombre de membres du corps de police.

01.03 **Nawal Ben Hamou** (PS): Merci, monsieur le ministre. Vous me dites donc que 926 membres font partie de ce corps.

<u>01.04</u> **Pieter De Crem**, ministre: Oui, mais il y a aussi des membres de la protection civile qui ont demandé de rejoindre la direction de la sécurisation. Ils sont au nombre de douze. Ils ne sont pas encore en formation. Il y a 32 militaires qui ont porté un intérêt à la direction de la sécurisation en 2018. Vingt-neuf ont réussi la formation avec succès et ont été nommés agents de sécurisation; trois ont démissionné en cours de formation ou sont repartis à l'armée.

Au début des affaires courantes, il y avait donc déjà un déficit de 258 membres du personnel. Entre-temps, la mise en place de la DAB continue et on essaie de rattraper le retard, ou en tout cas de compléter les effectifs.

01.05 Nawal Ben Hamou (PS): Qu'est-ce qui explique ce problème de recrutement? En effet, vous avez dit que 237 personnes ont été recrutées en externe. On ne peut pas dire que ce soit un franc succès.

01.06 Pieter De Crem, ministre: Si on arrête les compteurs au 31 mars, donc environ cent jours en tout, il nous reste un déficit à combler de 258 membres. J'ignore les causes de cette situation. Certains sont venus d'autres services et sont repartis vers leur service ensuite. D'autres ont démissionné. D'autres encore ont rejoint le secteur privé.

01.07 **Nawal Ben Hamou** (PS): Il n'y aurait pas de soucis administratifs?

01.08 Pieter De Crem, ministre: Non, certainement pas. Le statut a

01.02 Minister Pieter De Crem: Men beoogde de aanwerving van 916 werknemers voor de DAB tegen 1 januari. Het werkelijke personeelsbestand bestaat uit 658 werknemers, dat is 71 % van de vooropgestelde doelstelling, van wie 32 administratieve en logistieke medewerkers en 626 agenten op het terrein.

Momenteel is 40 % van de volledige uitrol gerealiseerd. Van de 626 agenten van de DAB zijn er 389 voormalige agenten van het veiligheidskorps. De reaffectatie van de FOD Justitie naar de federale politie heeft een aanvang genomen op 1 januari.

De overige 237 personeelsleden komen in dienst via de nieuwe aanwervingen.

01.03 **Nawal Ben Hamou** (PS): Dit korps telt dus 926 personeels-leden?

01.04 Minister Pieter De Crem: Ja, maar 12 leden van de Civiele Bescherming hebben ook gevraagd om er deel van uit te maken. Zij werden nog niet opgeleid. Voorts hebben er zich in 2018 32 militairen gemeld bij de DAB. 29 van hen zijn geslaagd en werden benoemd en 3 van hen zijn gestopt of naar het leger teruggekeerd. Toen de regering in lopende zaken ging, waren er 258 personeelsleden te kort.

01.05 **Nawal Ben Hamou** (PS): Waarom verloopt de recruitment zo moeizaam?

01.06 Minister **Pieter De Crem**: Ik weet niet wat de oorzaken daarvan zijn.

01.08 Minister Pieter De Crem: Er

été très bien négocié avec les organisations syndicales.

werd uitvoerig overlegd met de vakbonden over het statuut.

01.09 **Nawal Ben Hamou** (PS): On ne peut pas se réjouir de ce chiffre que vous nous annoncez aujourd'hui car c'était un projet porté par le ministre de l'Intérieur. Il avait beaucoup misé là-dessus.

<u>01.10</u> **Pieter De Crem**, ministre: Des améliorations seront effectivement nécessaires.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

Le **président**: Les questions n^{os} 28794, 28795 et 28796 de Mme Ben Hamou sont transformées en questions écrites.

Question de Mme Nawal Ben Hamou au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "l'évaluation de la formation des policiers et le *Community Policing*" (n° 28797)

02 Vraag van mevrouw Nawal Ben Hamou aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de evaluatie van de politieopleiding en de gemeenschapsgerichte politiezorg" (nr. 28797)

Nawal Ben Hamou (PS): Monsieur le ministre, j'ai interrogé en décembre 2015 votre prédécesseur sur la disparition des cours de *Community Policing* dans la formation des policiers. Celui-ci m'avait alors répondu que, loin d'avoir disparu, le *Community Policing* était devenu une compétence transversale présente dans tous les cours depuis le 1^{er} octobre 2015. Dans sa réponse, le ministre Jambon avait mentionné qu'une évaluation globale de l'intégration du *Community Policing* comme compétence transversale allait être réalisée en octobre 2017 afin de voir quel était l'impact sur le comportement des policiers sur le terrain.

Monsieur le ministre, une telle étude a-t-elle été réalisée? Le cas échéant, quelles en sont les principales conclusions? Dans le cas contraire, pourquoi n'a-t-elle pas été réalisée? Comptez-vous en commander une?

<u>02.02</u> **Pieter De Crem**, ministre: Madame, en réponse à votre question de fin 2015 au ministre Jambon et tenant compte du timing assez rétréci, l'évaluation globale a été réalisée sous son égide et n'a toutefois pas spécifiquement mis en exergue ce volet relatif à la transversalité de la fonction de police orientée dans le programme de formation. Aucune difficulté critique ou considération particulière n'a été soulevée à ce niveau. On peut, à mes yeux, en déduire que les raisons qui ont conduit à ce choix lors de l'élaboration du programme de formation mis en œuvre en 2015 demeurent néanmoins convaincantes. Le concept d'une police orientée vers la communauté, la *Community Policing*, reste essentiel et tous les clusters ainsi que tous les formateurs ou chargés de cours y sont inclus.

02.03 Nawal Ben Hamou (PS): Est-il possible d'avoir une copie du

O2.01 Nawal Ben Hamou (PS): Toen ik uw voorganger in december 2015 bevroeg over het feit dat het vak Community Policing uit de politieopleiding geschrapt werd, antwoordde hij dat Community Policing sinds 1 oktober beschouwd werd als een vaardigheid die transversaal in alle lessen aan bod komt. In oktober 2017 was er een globale evaluatie gepland om de impact op het gedrag van politieagenten in de praktijk te meten.

Werd die evaluatiestudie ondertussen uitgevoerd? Zo ja, wat zijn de conclusies? Zo niet, zult u die studie bestellen?

02.02 Minister Pieter De Crem: De globale evaluatie werd onder auspiciën van minister Jambon uitgevoerd, zonder dat men zich daarbij specifiek toegespitst heeft op de transversale behandeling van Community Policing in de opleiding. Er werd geen enkele moeilijkheid, kritiek of bijzondere opmerking opgeworpen. Daaruit leid ik af dat de redenen op basis waarvan die keuze gemaakt werd bij de uitwerking van het opleidingsprogramma in 2015 nog steeds overtuigend zijn.

02.03 Nawal Ben Hamou (PS):

KAMER-6F ZITTING VAN DE 54F ZITTINGSPERIODE

rapport commandé par l'ancien ministre de l'Intérieur?

Is het mogelijk een kopie van dat verslag te ontvangen?

02.04 **Pieter De Crem**, ministre: Je vais vous l'envoyer. J'indique encore que je ne compte pas commander une nouvelle étude.

02.04 Minister **Pieter De Crem**: Ik zal het u opsturen.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

Question de M. Philippe Pivin au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "les missions de soutien en cas d'accident par les pompiers" (n° 28886)

03 Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de ondersteunende opdrachten van de brandweer bij ongevallen" (nr. 28886)

O3.01 Philippe Pivin (MR): Monsieur le ministre, depuis le début de cette année, les pompiers ne seraient plus tenus d'assurer le balisage des lieux d'un accident de la route. Ce changement d'organisation nécessite certainement des adaptations de terrain entre services de premiers secours, services de dépannage et services de police ou encore la Croix-Rouge.

Il semble en effet que certaines situations pourraient comporter des risques sur les lieux d'accidents depuis que les pompiers ne se rendent plus automatiquement sur place, notamment lorsque les ambulanciers privés de la Croix-Rouge interviennent. Des informations à ce sujet ont été relatées par certains médias pour des faits survenus en province de Liège.

Il est évident que tout incident de la route impose un encadrement rapide, organisé et à la hauteur de la sécurité de tous les usagers, qu'ils soient secouristes de première ligne, victimes de l'accident ou simples usagers de la voirie au moment où l'accident survient.

Monsieur le ministre, confirmez-vous cette situation et les changements que j'ai indiqués? En bref, quelle base juridique décharge les pompiers de cette obligation de balisage? Quelles mesures alternatives ont été édictées? Est-ce aux services de police d'effectuer automatiquement ce balisage afin de se protéger d'un risque de "sur-accident"?

Quelles mesures permettent d'assurer la protection des ambulanciers et des victimes d'un accident en l'absence des pompiers? Enfin, une évaluation des situations de terrain est-elle envisagée afin de prendre les adaptations potentiellement nécessaires pour assurer la protection de tous?

O3.02 Pieter De Crem, ministre: Monsieur le président, en réponse à votre question, la mission de balisage était prévue par l'arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours. Cet arrêté a été modifié en 2018 et la mission de balisage a été supprimée de la liste des missions obligatoires des pompiers. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les zones de secours sont libres de continuer à exécuter cette mission si elles le souhaitent mais elles n'y sont plus obligées, sauf pour leurs propres ambulances afin d'assurer la sécurité de leur personnel.

À la suite d'une consultation des zones de secours, il est apparu que certaines zones continuent aussi à assurer le travail pour les

O3.01 Philippe Pivin (MR): Volgens bepaalde media zou de brandweer sinds het begin van het jaar niet langer verplicht zijn in te staan voor de veiligheidssignalisatie op de plaats van een ongeval. Dit kan de veiligheid van de ambulancediensten, de slachtoffers en de andere weggebruikers in gevaar brengen.

Op grond van welke rechtsgrondslag wordt de brandweer van die verplichting ontheven? Welke alternatieve maatregelen werden er getroffen? Zal die wijziging geëvalueerd worden, en zal er indien nodig bijgestuurd worden?

03.02 Minister Pieter De Crem: Het koninklijk besluit van 10 juni 2014 werd in 2018 gewijzigd. Sinds 1 januari 2019 zijn de hulpverleningszones niet langer belast met de veiligheidssignalisatie op de plaats van een ongeval, behalve, wanneer zij hun eigen ambulances uitsturen, om de veiligheid van hun eigen personeel te verzekeren.

ambulances privées et les SMUR. Dans les autres cas, le balisage pourrait être effectué par la police, voire par le gestionnaire de la route.

J'ai effectivement l'intention d'évaluer la situation. Mes services interrogent actuellement les pompiers et la police pour dresser un état des lieux de la situation, en particulier sur les autoroutes et les voies rapides. Dans un deuxième temps, toutes les parties concernées seront réunies afin de dégager des solutions structurelles.

03.03 **Philippe Pivin** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie. J'espère simplement que les services de police sont sensibilisés à cette évolution afin d'éviter de petits problèmes.

03.04 Pieter De Crem, ministre: Tout à fait.

Uit een overlegronde met de hulpverleningszones is gebleken dat sommige zones dat werk ook blijven doen voor de privéambulances en de mugs. In de andere gevallen zou de politie, of zelfs de wegbeheerder de veiligheidssignalisatie kunnen plaatsen.

Het is mijn bedoeling de situatie te evalueren. Mijn diensten maken thans een stand van zaken op. Vervolgens zullen alle stakeholders om de tafel gebracht worden en zullen we trachten structurele oplossingen te vinden.

Philippe Pivin (MR): Ik hoop dat de politiediensten zullen meegaan met die evolutie.

03.04 Minister Pieter De Crem: Zeker wel.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

04 Question de M. Philippe Pivin au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "les MATTA" (n° 28887) 04 Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de MATTA's" (nr. 28887)

Philippe Pivin (MR): Monsieur le ministre, la Direction Sécurité Publique, qui participe à la gestion de l'espace public et à l'appui spécialisé de nos services de police, a pu préciser que la mise en oeuvre des équipes de soutien aux interventions policières de contrôle, d'arrestation ou de transfert de transmigrants ou de demandeurs d'asile n'était pas simple pour les policiers, tant au niveau de l'organisation de l'effectif qu'au niveau de la mise à disposition de leur équipement, au point, selon certaines sources, que des transmigrants interpellés par nos services de police, seraient relâchés par manque d'appui sur le terrain. Il s'agit là d'informations interpellantes.

Monsieur le ministre, quel est l'effectif dédié aux teams MATTA? Cet effectif est-il disponible en permanence ou est-il planifié en fonction des demandes et dès lors variable en fonction de celles-ci?

Comment une équipe type est-elle composée? Comment les policiers qui la composent sont-ils désignés? Doivent-ils suivre une formation particulière?

Quel est l'équipement à disposition de ces teams dans le cadre des interpellations?

Une évaluation des interventions de soutien a-t-elle été réalisée récemment afin de voir si ce dispositif d'appui répond bien aux attentes des policiers de terrain qui ont évidemment grand besoin de

04.01 **Philippe Pivin** (MR): De operationalisering van de teams die de politie moeten ondersteunen bij de controle, de aanhouding of de overbrenging van transmigranten of asielzoekers, verloopt niet zonder slag of stoot. Er zijn problemen op het stuk van de personeelsorganisatie en de beschikbaarheid van de uitrusting. Sommige migranten zouden na hun aanhouding wegens gebrek ondersteuning opnieuw vrijgelaten worden.

Hoeveel personeelsleden tellen de MATTA-teams? Zijn die te allen tiide of enkel in functie van de vraag beschikbaar? Hoe is een typisch team samengesteld? Werden die steunoperaties al geëvalueerd?

cette aide dans l'accomplissement de ce type de missions?

Enfin, vos services ont-ils été informés de situations durant lesquelles des migrants étaient relâchés au motif d'un manque de moyens sur le terrain des interventions?

O4.02 Pieter De Crem, ministre: Monsieur le président, cher collègue, l'effectif recruté spécifiquement pour les MATTA, les équipes mobiles de traitement des transmigrants et des demandeurs d'asile, est de 40 équivalents temps plein. Dans la réalité, pour la seule Direction Sécurité Publique, l'effectif mis à disposition pour cette mission est actuellement de 75 équivalents temps plein engagés principalement dans l'infrastructure mise en place par cette direction au sein du Centre 127*bis* de Steenokkerzeel.

Les équipes MATTA sont composées en fonction de la situation pour assurer tout ou partie des fonctionnalités suivantes:

- le transfert:
- la surveillance:
- les traitements, c'est-à-dire la fouille, l'identification, l'enregistrement, la prise de contact avec l'Office des Étrangers, la mise en œuvre de la décision de ce dernier.

S'agissant des tâches relevant du profil de policier de base, il n'y a pas de formation requise. Les policiers engagés sont familiarisés avec l'équipement spécifique, comme par exemple le scanner d'empreintes digitales.

Le matériel disponible comprend les véhicules de transfert, les scanners d'empreintes digitales, divers outils permettant de gérer correctement un groupe d'individus et leurs effets personnels - des chaises, des caisses, des sacs numérotés, ainsi que du matériel de protection individuelle.

Une évaluation de cet appui est menée en permanence, de sorte que la mission soit adaptée continuellement et en conformité avec les besoins exprimés par les unités bénéficiaires.

04.03 **Philippe Pivin** (MR): Monsieur le ministre, il s'agit donc d'un appui à la carte établi en fonction des situations.

04.04 Pieter De Crem, ministre: Exactement.

O4.05 **Philippe Pivin** (MR): Si je vous entends bien, le cadre effectif est plus étendu que le cadre théorique. Comme ce n'est pas fréquent, il convient de le souligner. Généralement, on fait d'autres constats. C'est très bien.

Je vous remercie, monsieur le ministre.

04.06 **Pieter De Crem**, ministre: Les proportions sont parfois différentes.

04.07 Philippe Pivin (MR): Oui, évidemment.

Cela dit, vous expliquiez à l'instant qu'aucune formation particulière n'était offerte. Cela va rejoindre la troisième question que je vais vous poser.

04.02 Minister Pieter De Crem: Voor de MATTA-teams werden er 40 voltijdequivalenten aangeworven. In werkelijkheid beschikt alleen al de Directie Openbare Veiligheid over 75 voltijdequivalenten om die opdracht te vervullen. Ze worden voornamelijk ingezet in de voorzieningen van het centrum 127bis. De teams worden samengesteld in functie van de te beheren situaties. De ingezette politieagenten zijn vertrouwd met de ad-hocuitrusting, bijvoorbeeld vingerafdrukde scanner.

Deze ondersteuning wordt voortdurend geëvalueerd, en de opdracht wordt continu aangepast.

04.05 **Philippe Pivin** (MR): De effectieve personeelssterkte is groter dan de theoretische personeelsformatie: dat komt niet vaak voor!

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

Question de M. Philippe Pivin au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "le manuel d'intervention pour les interceptions de personnes illégales" (n° 28888)

05 Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "het interventiedraaiboek voor het onderscheppen van illegalen" (nr. 28888)

05.01 **Philippe Pivin** (MR): Monsieur le ministre, un plan d'action élaboré par la Direction Générale de la police administrative (DGA), dénommé Human Rights, a été mis au point il y a sept ans – c'est ce que nous avons appris dans un rapport du Comité P –, afin de lister les bonnes pratiques pour les policiers agissant dans le cadre de l'interception de personnes en situation illégale sur le territoire national.

Nous savons que ces interceptions sont particulièrement délicates et parfois difficiles pour nos policiers, compte tenu de l'indispensable équilibre à assurer sur le terrain entre le respect des droits de l'homme et le travail d'interpellation visant à faire respecter l'État de droit.

Selon un rapport du Comité P, le plan d'action Human Rights, bien que jugé utile à l'époque, serait aujourd'hui mort et enterré - ce sont les termes de l'auteur du rapport -, et ce, pour des raisons notamment techniques.

Il semble donc qu'aujourd'hui, alors qu'il s'agit d'une préoccupation importante, les services de la police intégrée et par extension tous les partenaires impliqués dans la problématique du trafic des êtres humains ne disposent d'aucun manuel relativement à ce type d'interventions.

Pourriez-vous dès lors m'indiquer ce qu'est devenu le plan d'action Human Rights conçu par la DGA, depuis 2012? Est-il envisagé de l'actualiser ou de le remettre en vigueur?

Quelles mesures d'appui policier comptez-vous prendre pour mettre à disposition des services de police un outil spécifique à la problématique du contrôle et de la détention des transmigrants, à l'occasion d'arrestations administratives d'envergure?

<u>05.02</u> **Pieter De Crem**, ministre: Monsieur le président, le plan d'action Human Rights que vous avez évoqué était un outil d'évaluation développé dans le sillage du cours professé au Sepol.

Son but était d'évaluer la position, au regard des droits de l'homme, des policiers en contact fréquent avec des personnes sans papiers. Il n'a pas pu être mené à terme pour des raisons techniques. Néanmoins, la tendance actuelle est de favoriser l'appui avec des partenaires externes pour ces matières, en particulier Unia, avec lequel la police fédérale collabore pour des formations en matière de discrimination.

Quant au projet de manuel d'intervention, il est en cours d'élaboration. Toutefois, il est encore prématuré de communiquer à ce sujet. Soyez certain qu'il contiendra toutes les instructions et mesures nécessaires

05.01 Philippe Pivin (MR): Het actieplan *Human Rights*, dat zeven jaar geleden werd opgesteld door de Algemene directie bestuurlijke politie (DGA), bevat een lijst met good practices voor politieagenten die ingezet worden in het kader van het onderscheppen van illegalen. Volgens een rapport van het Comité P is dit actieplan, dat toen nuttig werd geacht, inmiddels dood en begraven.

Wat is er van dit actieplan geworden? Is men van plan om het actieplan te actualiseren of opnieuw toe te passen? Welke maatregelen zult u nemen om de politiediensten een instrument te geven voor de specifieke problematiek van de controle en detentie van transmigranten bij grootschalige bestuurlijke aanhoudingen?

05.02 Minister Pieter De Crem: Het actieplan Human Rights was een evaluatietool die in het verlengde van de door Cepol cursussen aangeboden ontwikkeld. De bedoeling van de tool was om na te gaan hoe de politieagenten die regelmatig in contact komen met illegalen, tegenover de mensenrechten staan. Die evaluatie kon om technische redenen niet afgerond worden. Vandaag geeft men er de voorkeur aan ondersteuning te verlenen via externe partners

pour garantir le respect des personnes interceptées et la sécurité, tant de celles-ci que des policiers impliqués.

zoals Unia, waarmee de federale politie samenwerkt voor opleidingen inzake discriminatie.

Er wordt gewerkt aan het interventiedraaiboek, maar het is nog te vroeg om hierover te communiceren. Het zal de nodige instructies bevatten om de eerbiediging van de rechten van onderschepte personen en de veiligheid te verzekeren.

O5.03 Philippe Pivin (MR): Nous n'avons donc pas plus d'indications sur les raisons pour lesquelles cela n'a pas été exploité davantage.

05.04 Pieter De Crem, ministre: Pour des raisons techniques.

05.05 **Philippe Pivin** (MR): Pouvez-vous préciser le délai dans lequel le manuel sortira? Cette année?

05.05 **Philippe Pivin** (MR): Wanneer zal het draaiboek klaar zijn?

05.06 **Pieter De Crem**, ministre: Je vais me renseigner et je vous donnerai une réponse écrite.

05.06 Minister **Pieter De Crem**: lk zal dit navragen.

05.07 **Philippe Pivin** (MR): Je vous remercie.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

06 Question de M. Philippe Pivin au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur "les formations continuées des policiers" (n° 28889)

06 Vraag van de heer Philippe Pivin aan de minister van Veiligheid en Binnenlandse Zaken over "de bijscholing van de politieagenten" (nr. 28889)

Philippe Pivin (MR): Monsieur le ministre, les formations continuées pour le personnel de nos services de police peuvent être d'ordre technique, théorique ou encore de gestion comportementale. L'éventail de formations est important car il vise toutes les thématiques liées à la fonction et aux situations auxquelles les fonctionnaires de police peuvent être confrontés. Cela va de la gestion en intervention des nouveaux animaux de compagnie (NAC) aux principes de communication face à l'agressivité, à la stratégie de protection ou à l'assimilation des indicateurs de radicalisation, appelés "signaux faibles".

Considérant le métier de policier, qui n'est pas un métier comme les autres, considérant l'adaptation permanente et nécessaire qui leur incombe face aux évolutions des menaces qui pèsent sur leur travail, la formation continuée est extrêmement importante pour nos services de police.

Monsieur le ministre, quels processus déterminent-ils les choix de formations destinées aux fonctionnaires de police? Quelles dispositions sont-elles prises, et par qui, pour évaluer le suivi des formations au sein de la police fédérale et des polices zonales? Y a-t-il une fréquence particulière, une valorisation ou au contraire une pénalisation quant à l'acquisition et la mise en pratique des

06.01 Philippe Pivin (MR): De bijscholing van de politieambtenaren betreft alle functies en alle situaties waarmee politieagenten geconfronteerd kunnen worden.

Op basis van welke criteria wordt de bijscholing van politieambtenaren bepaald? Wie is er verantwoordelijk voor de opvolging? Worden de gevolgde opleidingen en het in praktijk brengen van het geleerde gevaloriseerd? enseignements? En clair, y a-t-il un suivi des performances d'un policier ayant suivi une formation?

06.02 Pieter De Crem, ministre: Monsieur le président, ces processus doivent être établis au niveau de chaque entité de la police intégrée. Il revient plus particulièrement aux différents responsables et services chargés de la gestion des ressources humaines de ces entités de dresser le plan de formation des policiers en fonction des besoins rencontrés ou prévisibles.

Les besoins et demandes de formations des entités sont relayés auprès de l'école de police concernée à la lumière du plan fédéral de formation. Ce dernier a pour but de communiquer à l'ensemble des écoles et entités de police les matières et domaines devant faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'élaboration de leur plan et offre de formation.

À ce niveau, l'Académie nationale de police (ANPA) va prioritairement veiller à rencontrer les besoins en formations des membres de la police fédérale, alors que ceux des policiers locaux sont essentiellement satisfaits par les différentes écoles de police agrées situées au niveau provincial.

Chaque entité, et plus particulièrement son service de gestion des ressources humaines, doit déterminer un système d'évaluation adapté du suivi des formations des policiers. La diversité des missions, tâches et profils policiers est bien trop importante pour que je puisse, de manière générale, indiquer une fréquence particulière à respecter quant au suivi des formations continuées.

Toutefois, il est à souligner que le statut de policier, notamment le code de déontologie, mentionne explicitement le droit, mais aussi l'obligation de veiller à ce que chacun se forme de manière régulière afin de tenir à jour et développer ses connaissances et compétences dans les domaines professionnels dont il a la charge.

On peut également noter que le statut de policier prévoit une obligation de suivi de minimum 48 heures de formation continuée ou assimilée par période de six ans. Si ce minimum n'est pas atteint, les policiers concernés ne peuvent prétendre à un avancement dans le cadre de leur carrière barémique.

Enfin, il revient aux supérieurs fonctionnels chargés de l'évaluation de leurs collaborateurs d'intégrer, le cas échéant, le suivi de certaines formations dans le cadre du profil de compétences ou objectifs à atteindre.

06.03 **Philippe Pivin** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie.

L'incident est clos. Het incident is gesloten.

La réunion publique de commission est levée à 12 h 38. De openbare commissievergadering wordt gesloten om 12.38 uur. 06.02 Minister Pieter De Crem: De dienst human resources van elke entiteit van de Geïntegreerde Politie bepaalt het opleidingsplan voor de agenten. De opleidingsbehoeften en -aanvragen worden aan de betrokken politieschool doorgegeven in het licht van het federale opleidingsplan, waarin de prioritaire vakken vervat zijn. Elke entiteit moet ook een aangepast systeem voor de opvolging van de opleidingen vastleggen.

In de deontologische code van de politie staat dat men het recht en de plicht heeft om regelmatig opleidingen te volgen teneinde zijn vaardigheden op peil te houden en verder te ontwikkelen. Het statuut voorziet in de verplichting om per periode van zes jaar een bijscholing te volgen van in totaal 48 uur.